

LOGNES

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Lognes se réunira en séance publique ordinaire

le lundi 09 mai 2016, à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville.

1. Compte rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2016.
2. Création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et désignation de ses membres.
3. Inscription de la commune de Lognes dans le dispositif du Contrat Intercommunal de Développement initié par le Conseil Départemental de Seine-et-Marne.
4. Inventaire Physique.
5. Subvention à l'association « Accueil cambodgien » et convention financière - année 2016
6. Modification des horaires des Temps d'Activités Périscolaires à compter de septembre 2016.
7. Conventions d'objectifs et de financement entre la commune de Lognes et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne relatives à la P.S.U. pour les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant.
8. Convention entre la commune de Lognes et le Département de Seine-et-Marne relative à la mise à disposition de locaux destinés à l'organisation de permanences de puériculture.
9. Analyse des besoins sociaux pour l'année 2015. (*pièce annexe transmise par courriel*)
10. Communications du Maire.

* Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Approuvé par le Bureau Municipal
du 25 avril 2016**

En Mairie, le 26 avril 2016

Michel RICART

Maire de Lognes